

ABCL 44 · BAD'CORC'S

Association loi 1901 — Corcoué-sur-Logne

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 3 juillet 2026

Bilan de la saison 2025-2026 — Perspectives 2026-2027

Préambule

L'assemblée générale ordinaire de l'association ABCL 44 (Bad'Corc's) s'est réunie le vendredi 3 juillet 2026 à 19h10, à la Salle Omnisports de Corcoué-sur-Logne, sous la co-présidence de Mickael Larcher et de Romain Gendron. L'assemblée a pour objet de dresser le bilan moral, sportif et financier de la saison 2025-2026, de présenter les nouveaux partenariats du club, de soumettre au vote le budget prévisionnel et les orientations de la saison 2026-2027, et de procéder aux votes statutaires. La séance a été clôturée à 20h25.

Les co-présidents remercient les personnes présentes et excusent le léger retard pris en début de séance.

Ordre du jour

- Bilan moral et sportif de la saison 2025-2026
- Bilan financier de la saison 2025-2026
- Sponsoring et nouveaux partenariats
- Budget prévisionnel 2026-2027
- Projets de la saison 2026-2027
- Votes de l'assemblée
- Questions / réponses
- Moment convivial

1. Bilan moral et sportif de la saison 2025-2026

1.1 Vie du club et effectifs

Le club compte 64 adhérents sur la saison 2025-2026, en progression par rapport à la saison précédente. Le bureau constate une forte hausse des demandes d'inscription, en particulier chez les jeunes, avec une dizaine de nouvelles arrivées potentielles déjà identifiées pour la rentrée de septembre.

Les co-présidents rappellent les objectifs fixés lors de l'assemblée générale précédente, dans le cadre de la stratégie de redynamisation du club engagée depuis la prise de la co-présidence : trouver de nouveaux partenaires, fidéliser les jeunes licenciés, et renforcer la communication du club, notamment sur les réseaux sociaux. Un nouveau poste, orienté communication, a ainsi été créé au sein du bureau cette saison.

Le bilan sur les axes de progrès identifiés l'an dernier est présenté comme suit :

- Développer la pratique féminine : axe de progrès identifié pour la saison à venir.

- Recruter de nouveaux jeunes : facilité par la proximité du nouveau lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.
- Recruter un entraîneur qualifié : objectif atteint (cf. section 4).
- Statut de club fédéré : déjà acquis, atout pour attirer des joueurs souhaitant disputer des tournois.

1.2 Le tournoi annuel (AOC)

Le tournoi annuel du club (AOC), organisé le premier week-end de juin, a généré un bénéfice record de 1 070,47 €, soit une progression de 47 % par rapport à l'édition précédente (728,04 €) — le meilleur résultat enregistré pour ce tournoi depuis 2018. Le bureau souligne le succès de la tombola associée à l'événement, construite autour d'un système de calendrier (2 € la date choisie) et alimentée par de nombreux lots offerts par des partenaires locaux : le karting de Corcoué, le cinéma de Legé, Weldom, le salon de beauté de Corcoué, une coiffeuse de Corcoué, une fleuriste de Legé, ainsi que d'autres commerces locaux. Les participants ayant répondu à l'enquête de satisfaction en fin de tournoi se sont montrés très satisfaits du déroulé de la journée.

Les co-présidents remercient le bureau, les sponsors, les bénévoles et les parents pour leur mobilisation.

1.3 Résultats sportifs par équipe

- Cadets : 2ème place en 1ère phase, puis invaincus en 2ème phase.
- Minimes : deux tableaux disputés cette saison, avec deux 3èmes places (poule « Sud-Ouest » et tableau Argent) — catégorie en développement, effectifs en progression.
- Équipe Hommes : 6ème place en 1ère phase, puis 3ème place en 2ème phase.
- Équipe Seniors/Adultes — Poule C : 2ème place, à égalité de points avec Clisson (écart de sets déterminant).
- D5 Seniors : maintien acquis en D5, après la montée en D3 puis la redescente la saison précédente.

Le bureau félicite l'ensemble des équipes pour ces résultats, jugés dans l'ensemble très encourageants pour la saison à venir.

2. Bilan financier de la saison 2025-2026

La trésorière, Cécile Babonneau, présente le compte de résultat de la saison. Le club enregistre un résultat net de + 458 €, contre + 19 € la saison précédente. Cette progression s'explique notamment par le bénéfice record de l'AOC et par une hausse des cotisations liée à l'augmentation du nombre de licenciés (+ 37 % de recettes de cotisations). La trésorière rappelle qu'une forte hausse du prix des volants était intervenue l'an dernier, anticipée par un achat groupé en fin de saison précédente, ce qui explique la baisse du poste « matériel sportif » cette année — poste qui augmentera de nouveau significativement l'an prochain avec le passage au volant plume (cf. section 4).

Total des recettes : 9 178 €, contre 6 960,91 € l'année précédente (+ 31,9 %). Total des dépenses : 8 721 €, contre 6 942 € l'année précédente (+ 25,6 %).

DÉPENSES	25-26	24-25	RECETTES	25-26	24-25
----------	-------	-------	----------	-------	-------

Licences	3 785 €	3 458 €	Cotisations des adhérents	5 310 €	—
Inscriptions équipes & affiliation	205 €	270 €	Ventes (maillots)	92 €	—
Matériel sportif (volants)	743 €	1 025 €	Intérêts livret bleu	76 €	—
Dépenses de fonctionnement	165 €	11 €	Recettes événements	2 120 €	—
Site internet	66 €	—	Subvention Mairie	1 300 €	1 000 €
Achats pour revente	116 €	41 €	Subvention Pass'Sport	280 €	—
Appareil à croque	—	50 €	Subvention sponsoring	0 €	—
Dépenses événements	786 €	710 €			
Salaires entraîneurs	2 855,25 €	1 377,35 €			
TOTAL DÉPENSES	8 721 €	6 942 €	TOTAL RECETTES	9 178 €	6 960,91 €
RÉSULTAT NET				+ 458 €	+ 19 €

Note méthodologique : le compte de résultat est établi en comptabilité d'engagement — une charge est comptabilisée dès qu'elle est due, même si elle n'a pas encore été décaissée (exemple : salaires des entraîneurs).

La trésorière indique que la subvention de la mairie est passée de 1 000 € à 1 300 € cette année. Elle précise également que la trésorerie du club, cumulée sur plusieurs saisons bénéficiaires, permettra d'envisager des investissements matériels pour la saison 2026-2027 (cf. section 5).

Le bilan financier de la saison 2025-2026 est soumis à l'approbation de l'assemblée (voir section 6 — Votes).

3. Sponsoring et nouveaux partenariats

Le bureau rappelle la stratégie adoptée : privilégier des partenariats avec des acteurs locaux (Corcoué-sur-Logne, Legé et alentours) plutôt qu'avec de grandes enseignes des agglomérations voisines (Nantes, Angers, etc.).

3.1 Partenaires actuels

- Crédit Mutuel : partenaire depuis 2025, sous forme de soutien financier au club. Le club remercie Sébastien Cormerais pour son accompagnement.
- Depamil44 et garage Trichet : sponsors du club, contribuant à la vie économique et associative locale, notamment sous forme de mécénat et de dons pour la tombola de l'AOC. Une remise est proposée aux adhérents du club sur présentation de leur licence.

- Mécénat et dons : le club peut délivrer des reçus CERFA ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % pour les donateurs. De nombreux acteurs de Corcoué et de Legé ont contribué au succès de l'AOC et de la tombola.

3.2 Nouveau sponsor principal

Le club annonce un nouveau sponsor principal pour la saison 2026-2027 : Steeven Guilloux (SG Menuiserie). Les co-présidents le remercient chaleureusement pour son engagement, décrit comme une réelle opportunité pour le club. Ce partenariat s'inscrit dans la durée, sur plusieurs saisons, avec un paiement échelonné (septembre, Noël, assemblée générale). Il se traduit par :

- une visibilité sur les nouveaux maillots du club, en Loire-Atlantique (44) et en Vendée (85) ;
- une présence lors du tournoi annuel de juin et du nouveau tournoi en triplette d'hiver ;
- une visibilité sur les supports de communication du club : site internet, réseaux sociaux, journal local (le BIC), banderoles en salle.

Le bureau souligne que l'ensemble des partenaires actuels — Crédit Mutuel, garage Trichet/Depamil44 et SG Menuiserie — sont des partenaires fiables, engagés sur plusieurs saisons, ce qui sécurise la visibilité financière du club pour les exercices à venir.

4. Nouveautés et budget prévisionnel de la saison 2026-2027

4.1 Nouvelle identité visuelle

Un nouveau maillot du club a été présenté en avant-première lors de l'assemblée générale. Il reprend les couleurs historiques du club — marine, jaune et bleu — dans un design jugé plus moderne par les membres présents, et intègre la visibilité du sponsor principal en Loire-Atlantique et en Vendée. Le dos du maillot conserve l'inscription « ABCL 44 ». Le logo du club, représentant un poussin, sera mis davantage en avant sur l'ensemble des supports de communication afin d'uniformiser l'identité visuelle et renforcer la reconnaissance du club. Les survêtements ne sont en revanche pas renouvelés cette saison ; le bureau indique être encore en litige avec l'ancien fournisseur concernant une commande de maillots et survêtements passée en octobre et toujours non honorée à ce jour.

4.2 Nouveau site internet

Le nouveau site internet du club est déjà en ligne à l'adresse badminton-abcl44.fr, en remplacement de l'ancien site hébergé sur e-monsite. Optimisé pour une consultation sur mobile, il permet de retrouver : les derniers résultats de toutes les équipes (mis à jour directement par les co-présidents), les actualités du club sous forme de bandeau défilant, une page de présentation du club (créneaux, temps forts, membres du bureau), le calendrier des matchs à venir, les sponsors du club avec lien direct vers leur site, un lien vers la FFBAD et la procédure de réinscription, ainsi qu'un formulaire de contact envoyant directement les demandes à la boîte mail du club. L'ancien site restera actif en parallèle quelques mois, le temps que le référencement Google du nouveau site (fiche Google Business notamment) prenne le relais.

4.3 Encadrement sportif et matériel

Le club confirme le recrutement d'un entraîneur diplômé de niveau N3, Marc-Antoine Héry, pour structurer l'encadrement sportif et accompagner la progression de l'ensemble des licenciés,

adultes comme jeunes. Ce recrutement représente un budget d'environ 3 000 € pour la saison. Il fait suite au constat que l'entraîneur précédent, bien qu'apprécié, ne disposait pas du niveau nécessaire pour accompagner la progression des meilleurs jeunes du club.

Seconde nouveauté majeure : les créneaux adultes et compétiteurs se joueront désormais en volants plume toute l'année, afin de rapprocher les conditions d'entraînement de celles de la compétition. Les jeunes conservent le volant plastique, plus adapté à l'apprentissage. Ce changement représente un poste de dépense budgété à environ 3 500 € pour la saison, en forte hausse depuis la période Covid.

4.4 Nouveaux horaires

Les horaires adultes restent inchangés pour la saison 2026-2027 : lundi à partir de 19h15 et jeudi à partir de 19h45. Côté jeunes, les entraînements sont réorganisés : les moins de 14 ans s'entraîneront le vendredi de 18h30 à 20h00, et les 14 ans et plus le jeudi, en début de créneau à partir de 18h30, avant de rejoindre progressivement le créneau adulte.

4.5 Budget prévisionnel 2026-2027

Le budget prévisionnel présenté à l'assemblée prévoit un résultat net de + 272,60 €, pour un total de recettes prévues de 13 373,46 € et un total de dépenses prévues de 13 100,86 €. Une ligne de recette nouvelle apparaît : un minimum de 1 900 € de sponsoring, poste inexistant l'an dernier (0 €), porté par les nouveaux partenariats.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027	Montant
Total dépenses prévues	13 100,86 €
Total recettes prévues	13 373,46 €
Résultat net prévu	+ 272,60 €
Dont sponsoring budgété (minimum)	1 900 €
Dont entraîneur N3	≈ 3 000 €
Dont volants en plume	≈ 3 500 €

Face à la hausse mécanique des coûts (entraîneur et volants plume), le bureau annonce une augmentation du tarif des licences pour 2026-2027 : 120 € pour les adultes (contre 100 € précédemment) et 100 € pour les jeunes (contre 90 € précédemment). Ce tarif est présenté comme restant compétitif par rapport aux autres clubs fédérés de la région, notamment ceux de Nantes (150 à 200 €), le club restant l'un des moins chers du secteur. Une réduction de 10 € est maintenue pour toute deuxième inscription au sein d'une même famille. Le bureau indique également que le dispositif Pass'Sport est de nouveau ouvert cette année aux enfants de 6 à 13 ans (après avoir été restreint aux 14 ans et plus l'an dernier), ce qui réduit le reste à charge pour les familles concernées.

Pistes d'optimisation identifiées par le bureau pour maîtriser ce poste de dépense : changement de fournisseur de volants, utilisation de volants moins onéreux pour les entraînements, et maintien du volant plastique pour les jeunes.

5. Projets de la saison 2026-2027

5.1 Nouveau tournoi hivernal en triplette

Fort du succès et des retours positifs de l'AOC — dont la capacité d'accueil a été jugée insuffisante face à la demande —, le bureau lance un second événement, en format triplette (deux hommes et une femme, avec un système de double homme et deux doubles mixtes), prévu en janvier 2027, sous réserve de réservation de la salle auprès de la mairie. La date précise n'était pas encore arrêtée au moment de l'assemblée générale. L'objectif est de réunir 20 équipes. Contrairement à l'AOC, qui conserve son format de tournoi de gala avec tombola en fin de saison, ce nouvel événement hivernal ne comprendra pas de tombola, du moins pour cette première édition.

5.2 Recrutement

Le bureau se fixe un objectif de recrutement de 15 à 20 nouvelles inscriptions avant le 1er septembre 2026, en s'appuyant notamment sur l'arrivée de l'entraîneur N3, le passage au volant plume, et la proximité du nouveau lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, susceptible de retenir des jeunes qui auraient dû quitter le club faute de disponibilité (internat, horaires de transport). Le développement de la pratique féminine reste également un axe prioritaire.

5.3 Équipements

Plusieurs investissements sont envisagés pour la saison à venir, permis par la trésorerie cumulée du club : des racks pour les poteaux, un distributeur de volants, ainsi que la vérification et la réparation des pieds de table. Le nouveau sponsor principal, menuisier de métier, est identifié comme une ressource pour la réalisation de certains de ces équipements. Le meuble à chaussures à l'entrée de la salle (cf. section 7.1) sera quant à lui pris en charge par la mairie.

5.4 Sweats et boutique du club

Un projet de sweats personnalisés à l'effigie du club est en cours, pour un tarif estimé entre 40 et 45 €. Une réflexion plus large sur la création d'une boutique en ligne de goodies du club (sur le nouveau site internet) est également évoquée, sans date de mise en œuvre arrêtée.

5.5 Réinscriptions pour 2026-2027

Pour les licenciés déjà inscrits la saison précédente, la procédure de réinscription est simplifiée via l'espace licencié du site ffbad.org (identifiants disponibles auprès du club) : renouvellement de l'adhésion en ligne, vérification et validation du dossier, puis règlement uniquement après réception d'un email du club indiquant le montant exact à régler (celui-ci pouvant être ajusté à la baisse en cas de Pass'Sport). Un tutoriel est mis à disposition sur le site internet du club. Les règlements sont acceptés par virement, chèque ou espèces ; il est demandé aux familles de bien préciser le nom et prénom de l'enfant concerné sur les virements, notamment lorsque celui-ci diffère du nom du titulaire du compte, afin de faciliter le rapprochement des paiements.

Le bureau demande aux adhérents souhaitant acquérir le nouveau maillot du club d'effectuer un règlement distinct de celui de la cotisation d'inscription, afin de faciliter le suivi comptable des deux types de recettes.

Le bureau insiste sur l'importance, pour les licenciés souhaitant disputer les interclubs, de finaliser leur réinscription dès que possible et impérativement avant la date limite d'engagement des équipes fixée au 30 septembre, la fenêtre d'engagement étant très courte et contrainte par des règles de cote de niveau par équipe.

6. Gouvernance et vie du bureau

Le club fonctionne en co-présidence depuis la précédente assemblée générale, entre Mickael Larcher et Romain Gendron. Ce mode de gouvernance est présenté comme permettant une meilleure répartition des responsabilités et de la charge bénévole, une continuité en cas d'absence ou d'imprévu de l'un des deux co-présidents, des décisions plus collégiales, et une complémentarité des compétences (sportives et administratives notamment). Le bureau propose de reconduire ce mode de gouvernance pour la saison 2026-2027.

Matthieu Richard, déjà en charge de la communication du club cette saison (développement de la présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook), se présente au poste de secrétaire du bureau, en complément de son rôle actuel, en remplacement d'Aurore Laurent. Cette dernière devient secrétaire adjointe.

Plusieurs parents d'adhérents et le nouveau sponsor principal se sont portés volontaires en séance pour rejoindre le conseil d'administration, afin notamment de mieux représenter les familles de jeunes licenciés auprès du bureau :

- Valentin Chauveau
- Alice Tingaud
- Marie Laurent
- Steeven Guilloux

Le bureau souligne l'importance d'associer des parents au conseil d'administration, notamment pour désigner un référent dédié au suivi de l'ensemble des équipes jeunes (calendriers, feuilles de match, capitaines par équipe), fonction qui avait été insuffisamment couverte cette saison.

7. Points divers évoqués en séance

7.1 État de la salle

Plusieurs adhérents signalent des problèmes récurrents liés à l'état de la salle : infiltrations d'eau créant une zone glissante sur un côté du terrain, salle et vestiaires laissés ouverts en dehors des créneaux du club (avec présence constatée de jeunes non licenciés jouant au football dans la salle), traces de peinture sur les terrains, et qualité du ménage jugée insuffisante sur les dernières semaines, avec un signalement fait par un adhérent auprès de la mairie. Le représentant de la mairie présent indique que des travaux sont prévus : un décapage du sol avant réfection du parking (traitement des infiltrations à la source), ainsi qu'un projet d'acquisition d'une autolaveuse plus performante que celle actuellement disponible. La mairie prendra également en charge l'installation d'un meuble à chaussures à l'entrée de la salle, ce qui devrait contribuer à limiter les salissures. Le bureau précise avoir mobilisé beaucoup de temps bénévole pour remettre la salle en état avant l'AOC, notamment avec l'appui du club de ping-pong local (prêt de séparateurs et de matériel de nettoyage).

7.2 Référent des équipes jeunes

Plusieurs adhérents soulignent, cette saison, des difficultés de communication autour du suivi des équipes jeunes (calendriers, feuilles de match, désignation des capitaines), une charge reposant essentiellement sur une seule personne du bureau. Le bureau reconnaît un manque de fluidité dans la circulation de l'information entre le bureau, le référent et les familles, et souhaite s'appuyer sur l'arrivée de nouveaux parents au conseil d'administration pour mieux répartir cette fonction dès la saison prochaine. Des actions ont déjà été mises en place pour y remédier : la section « liens utiles » du site internet a été enrichie en conséquence, et un nouveau groupe WhatsApp sous forme de communautés sera lancé à la rentrée pour fluidifier

les échanges entre le bureau, les référents et les familles. Le bureau rappelle à cette occasion que la réussite d'une association repose sur l'implication de tous, et invite chaque famille à prendre part, à la mesure de ses disponibilités, à cet effort collectif.

7.3 Communication et outils numériques

Le bureau propose la création d'un groupe WhatsApp regroupant l'ensemble des membres du club (et potentiellement les parents des jeunes licenciés), en complément du groupe existant dédié aux présences aux entraînements, afin de disposer d'un canal de communication centralisé. L'idée d'une interconnexion entre le site internet et cet outil est également évoquée comme piste d'amélioration à étudier.

7.4 Absence de la secrétaire en cours de saison

Le bureau explique certains retards de communication constatés en cours de saison par l'absence de la secrétaire, en congé maternité, dont l'absence n'a pu être que partiellement compensée par le reste du bureau.

8. Votes de l'assemblée

Les résolutions suivantes ont été soumises au vote à main levée de l'assemblée et adoptées à l'unanimité :

Résolution soumise au vote	Pour	Contre
Approbation du bilan moral et de l'activité sportive 2025-2026	Unanimité	0
Quitus de gestion accordé au bureau et au CA sortants	Unanimité	0
Approbation du bilan financier (compte de résultat) 2025-2026	Unanimité	0
Approbation du budget prévisionnel 2026-2027	Unanimité	0
Maintien du mode de gouvernance en co-présidence pour 2026-2027	Unanimité	0
Élection de Matthieu Richard au poste de secrétaire et d'Aurore Laurent au poste de secrétaire adjointe	Unanimité	0
Élection des nouveaux membres du conseil d'administration	Unanimité	0

9. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, les co-présidents remercient l'ensemble des adhérents, des membres du bureau et du conseil d'administration, ainsi que les partenaires présents, pour leur engagement au service du club durant la saison écoulée. La séance est levée et suivie d'un moment convivial (verre de l'amitié et grillades).

Signatures

Fait à Corcoué-sur-Logne, le 3 juillet 2026.

Le co-président

Mickael Larcher

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Larcher', with a stylized flourish at the end.

Le co-président

Romain Gendron

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a horizontal line crossing through it.

Le secrétaire

Matthieu Richard

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized, elongated loop with a horizontal line crossing through it.